

Licence Générale Gestion des Ressources Humaines

Métiers/missions

- Établir et mettre en application les méthodes de recrutement, de formation, de gestion des carrières, des compétences, de paie, de rémunération, de retraite et de prévoyance
- Assister le DRH dans ses relations professionnelles
- Superviser, conduire et contrôler la gestion administrative du personnel (effectifs, mouvements, temps de travail, rémunérations, charges sociales, indemnités, arrêts de travail, calculs de retraites...)
- Assurer les relations avec les organismes sociaux administratifs
- Tenir une veille juridique, les documents et les déclarations obligatoires
- Occuper les postes d'assistant de gestion du personnel, chargé de paie et d'administration du personnel, rédacteur juridique et/ou chargé de gestion global (recrutement, formations, évolutions de carrières)

Compétences visées et aptitudes professionnelles préconisées

- Capacité à travailler en autonomie et rechercher l'information
- Organisation et rigueur
- Qualités relationnelles, rédactionnelles et sens du contact
- Aisance en communication
- Fiabilité et prise de responsabilités
- Posture professionnelle

Matières enseignées

- Droit du travail relations individuelles et collectives
- Gestion de la paie
- GRH dialogue social et transformation des organisations
- Initiation au management
- Projet personnel et professionnel
- Data RH
- Montage juridique et financier
- Anglais professionnel
- Expérience professionnelle, rapport d'expérience et méthodologie.
- Gestion de projets et événements.

Entreprises

- Toutes entreprises des secteurs privés comme publics.

Alternance :

contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

- Durée : 520H de cours et formation
- En centre de formation : 2 jours par semaine
- En entreprise : 3 jours par semaine et 13 semaines complètes

Conditions d'admission

- Soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS.
- Soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 ou d'un titre de niveau 5 enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) inscrit dans la dernière note de règlement du CNAM
 - Être âgé de moins de 30 ans.

Les examens

- Contrôles continus (CCF)
- Examen écrit
- Examen oral
- Rapport d'activités

L'enseignement

- Théorique, pratique, général en situation professionnelle
- Lieu de formation : Ensemble BAUDIMONT - Pôle Supérieur

